



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC ***
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
des Membres du Bureau
et du Comité Directeur
ROCHEFORT, le 15 septembre 2011**

Excusé : Cyrille Ospel

Ordre du jour : selon les convocations

La Présidente remercie les présents et ouvre la réunion à 19 h 30.

Michel Grosjean informe les membres du CD du bon déroulement de l'organisation de « journée promotionnelle » de La Rochelle le 17 septembre au terrain de la Scan, mais regrette le manque de participation des clubs de la zone. Seuls les clubs de La Rochelle, Aytré et l'Ile de Ré seront présents. Il rappelle que ces journées sont faites pour tous les clubs alentours et qu'il n'y a pas que les adultes qui peuvent participer à ces journées.

Geneviève Freund suggère à Déborah Courpron de faire une « journée promotionnelle » en concertation avec les clubs d'Aulnay et de Saint Jean d'Angély.

La Présidente informe les présents que les dossiers « aide pour les jeunes » à transmettre au Conseil Général ne sont pas tous passés par le CD. Les délais de réponse étaient trop rapprochés et cela a été signalé au conseil général. Le Conseil Général fait une étude en vue de réformer l'attribution de cette subvention.

Courrier reçu :

- Invitation des Archers de Coureilles pour leur Assemblée Générale. La Présidente rappelle que les procès-verbaux des AG des clubs doivent être transmis au CD.

- Invitation des Archers du ROC pour l'AG. Au cours de cette réunion Michel Cousot à remis le label de bronze.
- Attribution de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports à Agnès Prigent-Thomas et Michel Armengol ainsi qu'une médaille d'argent à Nicole Benoît : Félicitations à tous les trois.
- Enquête du conseil général sur les aides « promotion par le sport » dans le département.

Actions envisagées dans le cadre de la rentrée :

Stages : Boyardville du 22 au 24 octobre 2011 qui sera ouvert à tous les jeunes.
 Cheusse : du 3 au 5 mai 2012.
 Matériel : 31 mars 2012
 Préparation mentale : 28 janvier 2012, salle à déterminer
 Arc à poulies : 17 mars 2012

Achats : cordes - blasons - branches

Local CD : Archivage des divers documents. Jérôme Pitor suggère de les scanner.
 A nettoyer (aspirateur....)

Assemblée Générale :

Accueil des participants, le club de Pons prépare un café et pour le départ un pot amical.

Rapports d'activité : La Présidente demande de les lui faire parvenir pour le 1er octobre ainsi que le budget accompagné du budget prévisionnel au Trésorier. Philippe Chassard indique qu'il sera prêt.

Invitation à Vincent Lighezzolo, jeune dirigeant, il serait sans doute intéressant de l'avoir au CD. Il n'a pas l'âge requis pour être élu mais peut y participer. Geneviève Freund va lui proposer d'aider Cyrille Ospel pour le site Internet. Saintes va lui proposer également de participer dans l'organisation de certaines manifestations du club.

Règlement intérieur : Geneviève Freund le transmet le 16 septembre à tous les Présidents de Club. A noter que le règlement actuel spécifie de le transmettre 2 mois avant l'AG les modifications. Néanmoins, il est décidé tout de même de demander aux Présidents de voter les modifications car certains articles sont antinomiques avec les statuts de la FFTA et il y a eu des changements vis à vis de la gestion de l'ADS.

Challenge : Cyrille Ospel est d'accord pour continuer à le gérer. La date du Lundi de Pentecôte paraît ce qu'il y a de mieux pour la finale qui pourrait se dérouler dans l'Ile de Ré. Jean-Louis Ruault doit confirmer. Il faudra demander des passages gratuits pour le pont.

Pas de changement du règlement en raison des réformes faites par la FFTA. Pour les tirs en salle, tir sur blason de 40 cm toutes catégories, même les bare bow. Pour la finale : Bare bow, à 30 mètres blason de 80 cm ainsi que pour les minimes. Les autres, 50m sur blason de 80.

S'agissant des archers qui n'ont pas fait les 3 tirs : quelque soit le nombre de tirs effectués en club les responsables du challenge diviseront en 3 le total des points obtenu par l'archer.

Récompenses : les membres du CD décide d'accorder une récompense aux équipes qui se sont maintenus en D1 :

1. Périgny : Jérôme Pitor, Cédric Byrotheau, Samuel Prière, François Saunier et Florian Ederlé (absent cette année, en stage au States)
2. Rochefort : Katia Raffault, Sylviane et Maéva Gaudin, Karène Bruneau et Aurélie Denez.

ADS : Déborah Courpron fait actuellement 2 interventions "jeunes scolarisés" à Matha et Surgères qui sont des actions financées par le CNDS. Le nombre d'élèves étant trop important à Matha, (18), Déborah propose de contacter la DDCS pour savoir si elle peut "couper" le groupe en 2 et du coup n'intervenir que 9 fois par groupe (au lieu de 18 si 1 groupe) et si ce n'est pas possible, de voir avec Jérôme Pitor s'il peut y participer.

Questions diverses :

La Présidente informe les participants que le Club de Macqueville est officiellement fermé.

Calendrier :

Michel Cuvelier rappelle les lieux où les championnats départementaux sont susceptibles de se dérouler :

- salle 14 et 15 janvier 2012 : La Rochelle
- tir campagne : Aulnay
- Indiana Trophée : Ile de Ré à confirmer par Jean-Louis Ruault
- tir nature : St Sauvant l'année dernière (à voir avec le Président)
- tir 3D : Saintes à confirmer
- **Championnats départementaux Fédéral et FITA (mai à juillet) : la Présidente fait appel aux clubs**

Semaine "Jeunes" du 23 au 27 juillet 2012 : le club de Surgères fera une lettre d'information mensuelle sur l'organisation. Le club se mobilise pour trouver des sponsors, des mécènes et des subventions. Geneviève Freund précise que les dons peuvent être déduits des impôts notamment pour les entreprises jusqu'à 60 %. Un site Internet est créé.

S'agissant de l'organisation de la compétition pure, c'est la FFTA qui gère. Le club de Surgères a en charge la logistique. Budget estimé à 70 000 € + le bénévolat.

Planchers d'attribution du titre de champion départemental : pour le FITA, à refaire en raison des réformes de la FFTA.

Achat des récompenses pour les championnats départementaux : trophée au 1er et médailles pour les 2ème et 3ème. Renouvellement du stock à faire. Une demande sera adressée à la DDCS.

Commission handisport : Michel Armengol demande s'il peut organiser une compétition en se prévalant de la commission handisport du CD 17. La réponse est oui. Donc, il envisage de faire un concours ouvert en juin, tir campagne ou nature en mélangeant handicapés et valides. Le CD lui donne son accord.

La Présidente lève la séance 21 h 20.

La Secrétaire



Fernande Mattéra

La Présidente



Geneviève Freund